



Communiqué

Le Corps de police s'engage contre le harcèlement sexuel au travail

Le Corps de police a réalisé un sondage, qui a démontré que plus de 50% du personnel ayant répondu au questionnaire avait déjà été confronté à une problématique de harcèlement sexuel au travail. Des mesures ont été mises en place pour lutter contre ce phénomène, dans les domaines de l'annonce, de la prise en charge, de la sensibilisation, de la formation et de l'information interne.

Le Corps de police a mené un sondage (69% de taux de participation, incluant toutes les catégories de personnel policier comme non-policier) afin de mieux comprendre l'incidence du harcèlement sexuel et ainsi de déployer des stratégies de prévention, de formation et de prise en charge lors d'annonces de faits. Sur cette base, une campagne d'information et de sensibilisation sera déployée dans les lieux de travail. La lutte contre le harcèlement sexuel au travail est un thème très important pour la Municipalité.

Dans le cadre d'une ambiance de travail jugée agréable ou très agréable par plus de 85% des personnes ayant répondu au sondage, il est ressorti que 53% d'entre-elles ont dit avoir été confrontées à des situations de harcèlement sexuel au travail durant les 12 derniers mois. Les situations les plus rapportées ont trait à des aspects de communication et de langage ; les cas incluant une composante de gestes ou de contact physique sont globalement moins rapportés. Les situations les plus vécues par les répondant-e-s se rapportent à des remarques et plaisanteries dégradantes. Suivent des situations de gestes obscènes, insinuations sexuelles et commentaires désobligeants.

Le plan d'action a été élaboré en partenariat avec les organes de la Ville dévolus à la thématique (Service du personnel et cellule d'aide à la résolution de conflits et de lutte contre le harcèlement sexuel et psychologique), avec l'implication de tous les niveaux hiérarchiques. Premier élément du plan, des modules de sensibilisation et de formation seront dispensés à l'ensemble des cadres et du personnel. En parallèle, des actions de communication interne en ligne et dans les locaux accompagneront la démarche, via une campagne « Ça va ? Le Corps de police s'engage contre le harcèlement au travail ».

A travers ces démarches, la Ville de Lausanne et le Corps de police prennent des mesures afin de protéger le personnel contre toute forme de harcèlement et en instaurant un environnement de travail sain et respectueux.

le corps de police

Lausanne, le 1^{er} juillet 2022

Renseignements:

M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie : 079 964 27 39

Col Olivier Botteron, Commandant du Corps de police de Lausanne. 021 315 33 55